



CHARTRE DE CONFIDENTIALITÉ ET DE RESPECT

Cercle des dirigeants — Parcours PADER

Ce cercle n'existe que parce qu'un espace de confiance rend possible une parole libre. Ce que chacun y apporte — une difficulté, un doute, une situation vécue au sein de son entreprise — n'a de valeur que si chacun sait qu'il peut le dire sans crainte qu'il en soit fait un autre usage, ailleurs. Cette charte formalise ce que nous devons les uns aux autres pour que cet espace reste sûr, du premier au dernier jour du parcours — et au-delà.

Nos engagements communs

1. Ce qui est dit ici reste ici — Je m'engage à ne jamais répéter, même anonymisé ou reformulé, le contenu des échanges du groupe en dehors de celui-ci — que ce soit à mon équipe, mes proches, d'autres réseaux professionnels, ou sur les réseaux sociaux.

2. Discrétion sur les participants — Je ne mentionne pas à des tiers qui participe à ce cercle, ni ne relie une situation évoquée en groupe à la personne qui l'a partagée, sans son accord explicite.

3. Respect de la personne et de sa parole — Je respecte chaque membre du groupe dans son intégrité, sa parole et son rythme. J'accueille les différences — de parcours, de secteur d'activité, de style de leadership, de sensibilité ou d'opinion — sans chercher à convaincre l'autre qu'il a tort. Je n'interromps pas la parole d'autrui et je laisse à chacun le temps de formuler ce qu'il a à dire.

4. Écoute sans jugement — J'accueille la parole de chacun sans jugement, sans conseil non sollicité et sans comparaison avec ma propre situation ou mon entreprise.

5. Bienveillance avant tout — Ce cercle n'est pas un lieu de compétition, de démonstration de réussite ou de mise en concurrence entre entreprises. J'y viens pour donner et recevoir, pas pour impressionner.

6. Aucune démarche commerciale — Je ne sollicite pas les autres membres du groupe à des fins commerciales (vente, recrutement, partenariat non désiré) en m'appuyant sur ce que j'ai appris d'eux dans cet espace.

7. Droit de retrait — Chacun est libre de ne pas partager une situation, un ressenti ou une information, sans avoir à se justifier. Le silence est toujours respecté.

8. Les mêmes règles à l'écrit — Si le groupe utilise un espace commun (messaging, document partagé), les mêmes règles de confidentialité s'y appliquent : aucun message, capture d'écran ou extrait n'est transféré en dehors du groupe.

9. Un engagement qui dure — Cette confidentialité ne s'arrête pas à la fin du parcours PADER ni si je quitte le cercle : elle reste valable pour tout ce qui a été partagé pendant ma participation, sans limite de durée.

Respect du lieu et du cadre

- Je suis ponctuel(le) aux sessions : arriver et repartir en cours de séance perturbe la qualité d'écoute du groupe.
- Je mets mon téléphone en silencieux et je ne le consulte pas pendant les temps de partage, sauf urgence prévenue au préalable.
- Je respecte le matériel mis à disposition (espace, mobilier, matériel d'art-thérapie) et je laisse le lieu en ordre à l'issue de chaque session.
- Si le lieu est partagé avec d'autres occupants, je reste discret(ète) sur l'identité et les échanges du groupe en dehors de la salle (couloirs, espaces communs, parking).
- Je ne prends pas de photo ou de vidéo du lieu ou du groupe sans l'accord explicite de toutes les personnes présentes.

Ce qui reste possible

- Parler de mon propre vécu du groupe (ce que j'y apprend, ce que ça me fait) à mes proches ou à mon équipe, sans détailler ce que d'autres membres ont partagé.
- Évoquer une prise de conscience personnelle issue d'un échange, sans révéler la situation ou l'identité de la personne qui en est à l'origine.
- Solliciter un autre membre en dehors du groupe pour approfondir un sujet, si les deux personnes sont d'accord.

Une limite, par souci de sécurité

Si un propos tenu en groupe laissait craindre un danger réel pour une personne (situation de mise en danger de soi ou d'autrui), cette information pourrait être partagée avec la formatrice en dehors du cercle, dans le seul but de protéger la personne concernée — jamais pour tout autre usage.

En cas de manquement

Le respect de cette charte est ce qui rend ce cercle possible. Si un manquement grave ou répété à ces engagements était constaté, la formatrice pourra en échanger directement avec la personne concernée, et si nécessaire, revoir sa participation au groupe, pour préserver la sécurité de tous les autres membres.

Je **soussigné(e)** _____, **dirigeant(e)** de _____, **reconnais avoir pris connaissance de cette charte et m'engage à en respecter les termes — confidentialité, respect mutuel et respect du lieu — pendant toute la durée du parcours PADER et au-delà.**

Fait à _____, le ____ / ____ / ____	Signature :
--	-------------